Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 035-213502669-20260126-DELIB2026003-DE

Saint-Erblon
Tout naturellement

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE SAINT-ERBLON

SEANCE DU 26 JANVIER 2026 (*ouverte à 20h03)*

DATE DE CONVOCATION : 20 JANVIER 2026

CONSEILLERS EN EXERCICE : 21

PRESENTS (11) :
Matthieu POLLET, Philippe IMIELSKI, Brigitte BOUGUET, Jérôme TOUTAIN, Nadège LOLLIVIER, Thomas BOULAY, Isabelle HEDAN, Frédéric MORVAN, Yves DEBRUYNE, Annaig PEDRON, Audrey LETERTRE,

PROCURATIONS (2) :
Françoise BONHOMME donne pouvoir à Isabelle HEDAN
Philippe RENAUX donne pouvoir à Matthieu POLLET

EXCUSES (8) :
Léonard DARRAS, Fanny LEROY, Karen FIANCET, Medhi MAINGUENÉ, Patrick MAINGUENE, Abderrahim ACHAGUI, Delphine POSNIC, Mickael QUIMBERT

NOMBRE DE VOTANTS : 13

SECRETAIRE DE SEANCE : Frédéric MORVAN

2026.003 – 8.1
EDUCATION, VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE – SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RESTAURATION – RAPPORT D'ACTIVITE 2024

Annexe : Rapport d'activité 2024

Thomas BOULAY, 5e adjoint au Maire en charge de la Communication, du lien avec les citoyens et de la démocratie participative, élu représentant de Saint-Erblon dans le syndicat intercommunal, présente le rapport suivant :

Conformément aux dispositions de l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatives aux établissements publics de coopération intercommunale, le rapport annuel d'activités fera également l'objet d'une communication auprès du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- **PRENDRE ACTE** de cette transmission.

Pour extrait conforme, le 28 Janvier 2026

Le secrétaire de séance,
Frédéric MORVAN

Le Maire,
Matthieu POLLET

MAIRIE DE SAINT-ERBLON • 35 (Ille-et-Vilaine) •